

RAPPORT DE COMITÉ

Rapport annuel du comité 2024-2025 Comité de négociation Présenté à l'Assemblée générale annuelle

Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.

Responsable de comité : Dejan Platisa

Membres : Dejan Platisa
Cindy Carboneau
Christophe Bouchard-Morin

Résumé des activités du comité

Cette année sera marquée principalement par deux événements importants, soit la signature d'une entente de principe, le 13 juin 2024 et la signature de notre nouvelle convention collective, le 24 février 2025.

Malgré un début de négociation plutôt lent, la tendance s'est progressivement renversée avec le temps. L'arrivée d'un conciliateur à la demande de la partie syndicale aura permis d'imposer un rythme plus naturel qui nous mènera à la signature de notre entente de principe le 13 juin dernier 2025. Pendant la dernière négociation, nous aurons aussi pu faire nos premières activités de mobilisation et nous sommes très satisfaits de la réponse des membres qui ont participé aux différentes activités. Avant de procéder à la signature de la convention collective, nous sommes passés par un processus de relecture intensif nécessaire pour s'assurer que les changements apportés reflètent bien l'esprit de la négociation. Une attention particulière aura été apportée à la relecture de l'article 40 (Droits parentaux) qui a subi une refonte majeure suite aux importants changements dans la loi. Pour ce faire, nous avons eu recours à des conseillers juridiques du SCFP Québec pour nous assister avec la vérification des textes, ce qui aura occasionné des délais supplémentaires.

Depuis la signature de l'entente de principe, voici les différentes tâches accomplies par le comité :

- La révision des textes de la convention collective ont été relus pour s'assurer qu'ils reflètent bien ce qui a été négocié et que les coquilles ont été corrigées,
- Illustration de la couverture de notre convention collective,
- Impression et distribution de la version papier de la convention collective 2023-2028 aux

- membres qui en feront la demande,
- Signature de la convention collective,
- Implantation de la convention collective,

Projets que le comité souhaite mettre en place :

Rassembler les informations recueillies, compiler et conserver le tout pour la prochaine période de négociation.

Dissolution du comité de négociation à la prochaine Assemblée générale. (AGA 21-10-2025)

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.



Dejan Platisa
Président